

L'organisation du travail en élevage... enfin un réseau de conseillers travail à votre disposition en Wallonie

Dans une ferme, ce n'est pas le travail qui manque. En tant qu'agriculteur, vos journées sont bien souvent trop remplies et cela d'autant plus que la taille de votre exploitation a probablement augmenté au fil du temps. De plus, vous avez la particularité de ne pas contractualiser votre temps de travail contre rémunération.

Beaucoup d'entre vous aspirent à des conditions de travail proches de celles des autres catégories socio-professionnelles. Avoir plus de temps libre, pouvoir mieux vous organiser, planifier certaines tâches, soulager la pénibilité de votre travail et améliorer la qualité de votre vie familiale constituent autant d'aspirations légitimes.

Il est possible de réfléchir à la possibilité de changer certaines pratiques, habitudes en vue d'améliorer vos conditions de travail. Dorénavant, pour vous aider dans cette démarche, vous disposez d'un réseau de conseillers spécialisés dans l'organisation du travail. Ce réseau vient d'être créé dans le cadre du projet OTEI (« Organisation du Travail en Elevage »), financé et soutenu par la Wallonie. Ce réseau comprend 6 personnes formées par l'Institut de l'Elevage en France et la Chambre d'Agriculture de Mayenne en France.



Le temps de travail dans les exploitations

Dans les exploitations d'élevage c'est principalement le travail d'astreinte¹ qui pèse le plus. Cela est particulièrement vrai dans les exploitations laitières. Il représente en moyenne de 60 à 70% du travail annuel. Les études DuraLait réalisées au Cra-w, subsidiées par la Wallonie ont permis d'acquérir des référentiels dans cette thématique. Il en ressort que la traite représente 50% du travail d'astreinte. L'agrandissement des troupeaux sans adaptation de la salle de traite pose de gros soucis en termes de quantité de travail. Il faut veiller à ne pas sous-estimer le travail annexe tel que l'administratif (papiers, factures, visites de tels ou tels conseillers et contrôleurs, répondre au téléphone, ...) et l'entretien du matériel et des bâtiments (réparations, aller chercher du matériel, ...). Des études françaises estiment qu'il faut entre 500 et 800 heures par personne pour gérer cette partie de votre travail.

Et les imprévus ? Prenez votre journée d'hier et posez-vous les questions de savoir si vous avez fait tout ce que vous aviez prévu ou si au contraire un imprévu est venu vous perturber ? Sachez qu'en moyenne, les imprévus vous prennent quotidiennement une heure !

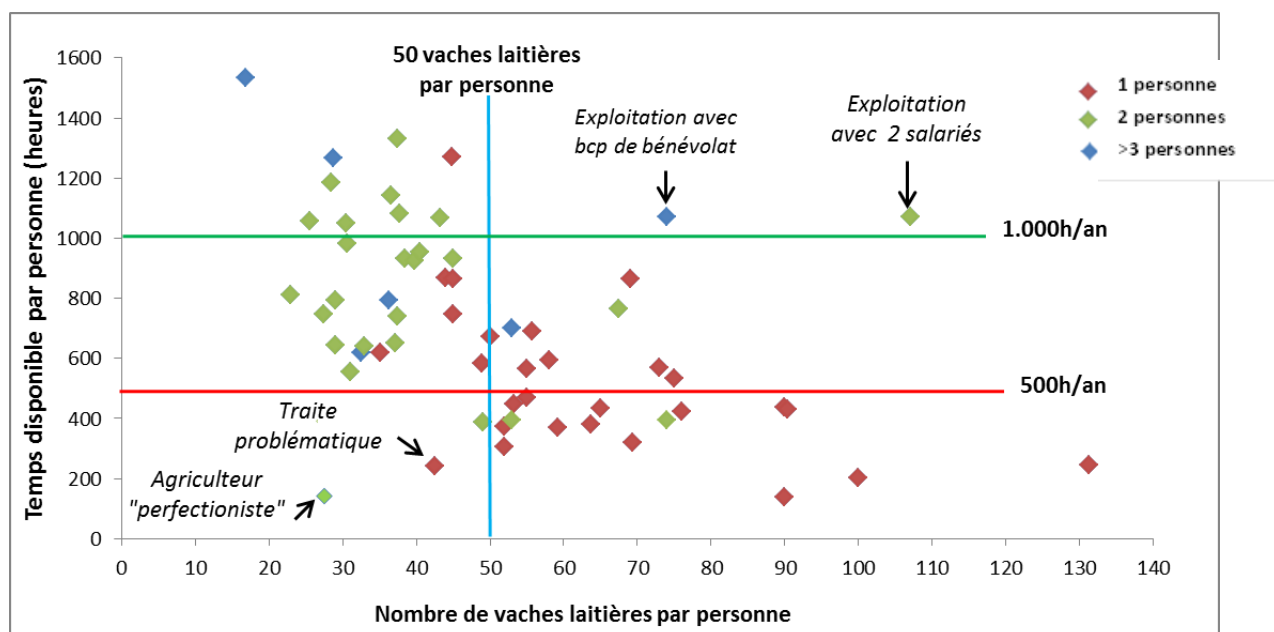
¹ Travail d'astreinte : travail que l'on ne peut différer tel que la traite, l'alimentation, les soins aux veaux, le paillage...

Dans les études DuraLait, il ressort que +/-60% des éleveurs laitiers audités disposaient de peu de temps disponible calculé. Pour la moitié de ceux-ci, la situation est telle qu'un imprévu est très difficilement gérable.

Avoir une taille d'exploitation cohérence avec la main-d'œuvre disponible

Un des autres points critiques mis en évidence dans les études Duralait pour les exploitations wallonnes est relatif à la taille d'exploitation inadaptée à la main-d'œuvre disponible. Beaucoup d'éleveurs seuls sur leur ferme n'ont pas, ou très peu, de temps disponible car la dimension de l'exploitation est trop importante pour une seule personne. Et pourtant, ce sont généralement ces éleveurs qui sont les plus efficaces, en terme de temps de travail, pour réaliser une tâche.

Des études françaises mettent en évidence qu'il est important d'arriver à libérer plus de 1.000 heures de temps disponible par personne et par an pour gérer les travaux annexes et la vie de famille. En partant de ce principe, il est conseillé dans les exploitations laitières de limiter la taille d'exploitation à +/- 50 vaches laitières (production moyenne de 7.000 litres) par travailleur. Ce chiffre a été déterminé grâce aux audits réalisés dans plus de 70 exploitations laitières wallonnes.



Référence : études DuraLait-CRA-W

Les exploitants ayant plus de 50 vaches laitières par personne sont situés sous la ligne rouge (500 heures de temps disponible par an) et sont ainsi dans une situation difficile pour gérer des imprévus (figure ci-dessus). A l'inverse, ceux qui arrivent à se libérer du temps (>1.000 heures par an de temps disponibles), ont généralement moins de 50 vaches laitières par personne.

Un autre point d'attention concerne les personnes non rémunérées au sein de votre exploitation. Le coup de main fourni par ces personnes est non négligeable. Cependant, prenez garde au caractère temporaire de cette main-d'œuvre et prenez les devants ! Dans certaines exploitations, les parents retraités effectuent pratiquement la moitié du travail d'astreinte. Comment faire pour gérer ce travail lorsqu'ils ne seront plus actifs ?

Comment estimer votre organisation du travail ?

Il existe différents autodiagnostic mis en place en France pour estimer rapidement votre situation au niveau de l'organisation du travail sans pour autant faire de grands calculs. Celui proposé par le réseau « vivre l'élevage en Picardie » est un exemple facile à réaliser car il vous suffit de répondre à 15 questions.

	OUI	NON
1 Globalement, je suis satisfait(e) de mes conditions de travail sur mon exploitation	☐	☐
2 Le volume global de travail sur l'exploitation est acceptable	☐	☐
3 La charge quotidienne liée au troupeau (travail d'astreinte) est acceptable	☐	☐
4 Je suis préoccupée par la pénibilité physique sur mon exploitation	☐	☐
5 En période de pointe, la charge de travail reste acceptable	☐	☐
6 J'ai des difficultés à gérer la "concurrence" entre l'élevage et d'autres activités agricoles (cultures, responsabilités professionnelles, différents ateliers d'élevage...)	☐	☐
7 J'ai trop souvent des imprévus et c'est difficile à gérer	☐	☐
8 La charge mentale, le stress sont acceptables	☐	☐
9 La gestion administrative me pèse	☐	☐
10 La pression réglementaire est acceptable	☐	☐
11 J'arrive à me libérer autant que je le voudrais dans la journée ou dans la semaine	☐	☐
12 J'arrive à partir autant que je le voudrais pour le week-end ou pour des congés	☐	☐
13 En cas de coup dur, j'ai une solution	☐	☐
14 Je me sens seul(e) sur l'exploitation et ça me pose problèmes	☐	☐
15 Les relations de travail avec les collègues (associés, salariés, voisins, familles...) sont parfois tendues	☐	☐

Résultats

Vous avez répondu « oui » aux questions : 4, 6, 7, 9, 14, 15 → comptez 1 point.

Vous avez répondu « non » aux questions : 1, 2, 3, 5, 8, 10, 11, 12, 13 → comptez 1 point.

NOMBRE TOTAL DE POINTS :

- > 10 points : Il est urgent d'agir !
- De 5 à 10 points : Ne continuez pas comme ça !
- De 1 à 5 points : Ça va plutôt bien mais prudence
- 0 point : Tout va bien

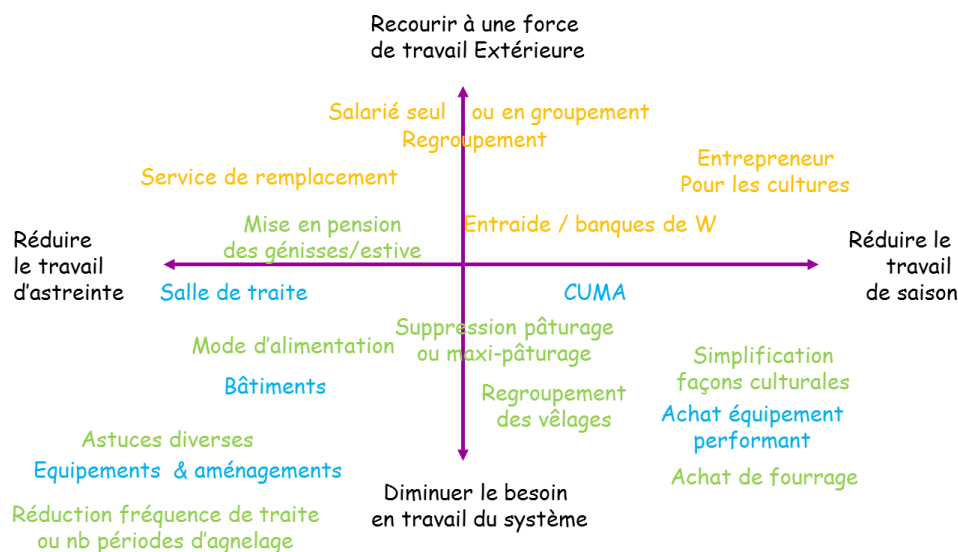
Référence : Le travail sur mon exploitation – où en suis-je, comment faire mieux

Comment changer les choses et améliorer la situation ?

Il existe autant de solutions travail qu'il n'y a d'éleveurs. En effet, chaque situation étant unique, la solution devra être adaptée au contexte.

La première question à vous poser concerne ce que vous voulez changer, par exemple : disposer de plus de temps libre, améliorer votre efficacité, améliorer vos conditions de travail ?

La seconde question porte sur les solutions que vous voulez mettre en place. Désirez-vous simplifier la conduite de votre système ou au contraire changer votre système, voulez-vous aller vers de l'équipement ou des solutions liées aux ressources humaines ? La figure ci-dessous vous présente certaines des solutions à mettre en œuvre.



Source : Jean-Christophe Moreau, 2002

Le réseau de conseillers « travail » est là pour vous aider à réaliser une analyse, faire le tri, cibler votre demande et considérer les impacts du changement. Durant ces deux prochaines années, une vingtaine de diagnostics en fermes seront réalisés gratuitement.

Pour plus d'information sur le sujet : Amélie Turlot - Centre wallon de Recherches agronomiques – 081/626.997 - a.turlot@cra.wallonie.be

On a besoin de votre avis :



Pourriez-vous prendre 5 minutes de votre temps pour nous parler de votre situation de travail.

Répondez aux 15 questions présentées dans cet article via un formulaire en ligne et **remporter peut-être un des paniers garnis offerts par tirage au sort.**

Lien vers l'enquête : <http://oua.be/25k3>